

Plan stratégique

2024-2026

Contents

Liste des abréviations et acronymes	3
I. Résumé	4
II. Introduction	12
III. Les priorités stratégiques	15
IV. Remerciements	31
V. Annexes	32

Liste des abréviations et acronymes

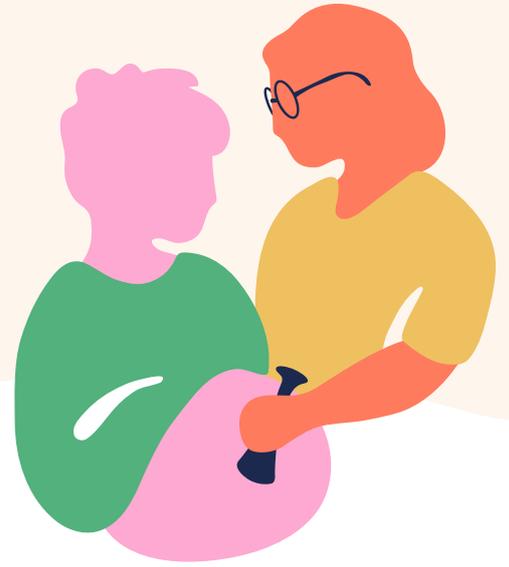
Associations membres ¹	AM
Continuité des soins assurée par la sage-femme	COMC
Couverture sanitaire universelle	CSU
Plan d'action chaque nouveau-né	ENAP
Mettre fin à la mortalité maternelle évitable	EPMM
Genre, Justice, Équité, Diversité et Inclusion	G-JEDI
Confédération internationale des sages-femmes	ICM
Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et queers	LGBTQ+
Outil d'évaluation des capacités des associations membres	MACAT
Maisons de naissance	MLBC
Objectifs de développement durable	ODD
Organisation mondiale de la Santé	OMS
Renforcement des services de sages-femmes	SMS
Santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né, et de l'adolescent ²	SSRMNA
Fonds des Nations Unies pour la population	UNFPA
White Ribbon Alliance	WRA
Jeunes sages-femmes leaders	YML

Dans le cadre de son travail, l'ICM se concentre sur les expériences vécues par les femmes tout en sachant que les personnes de la diversité sexuelle et de genre, y compris les personnes transsexuelles et non-binaires ont également besoin d'avoir accès aux soins de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né, et de l'adolescent dispensés par les sages-femmes.

¹ L'ICM utilise l'abréviation « AM » pour signifier soit « association membre » soit « association de sages-femmes » en fonction du contexte.

² L'ICM définit l'éventail des soins dispensés par les sages-femmes comme portant sur la santé maternelle et néonatale (SMN) et soutenant la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles, et tout particulièrement les grossesses adolescentes.

I. Résumé



Malgré un bon départ, les progrès réalisés en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) stagnent. Toutes les deux minutes, une femme meurt à la suite de complications dues à la grossesse ou à l'accouchement et près de 2 millions d'enfants naissent mort-nés. La première année de la vie est la plus périlleuse, 74 % des décès d'enfants survenant pendant cette période. Dans de nombreux pays, les taux de mortalité maternelle sont stables, tandis qu'ailleurs, ils sont en hausse³.

Cette réalité souligne la nécessité d'un changement de paradigme dans la façon dont nous dispensons des soins aux femmes, aux personnes de la diversité sexuelle et de genre et aux bébés pendant la grossesse, le travail, l'accouchement et la période postnatale. Le moment est venu d'accepter ce que les faits démontrent depuis des décennies, à savoir, que la continuité des soins assurée par la sage-femme sauve des vies et a des effets bénéfiques sur les mères et les bébés, tout en améliorant l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive de qualité.

Intégrer la continuité des soins assurée par la sage-femme dans des systèmes de santé plus larges dotés d'un environnement favorable, dans lequel les sages-femmes sont autonomes et ont les compétences nécessaires pour exercer leur métier conformément à la [Définition internationale et champ de compétences de la sage-femme](#), a des répercussions positives sur les familles, les communautés et les sociétés. L'intégration de la continuité des soins assurée par la sage-femme dans les systèmes de santé peut assurer un meilleur accès aux services de santé essentiels et permettre de réaliser des progrès vers des objectifs de développement du système de santé plus larges comme la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle (CSU). Les sages-femmes peuvent couvrir environ 90 % des besoins de soins de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né, et de l'adolescent (SSRMNA), alors qu'elles représentent moins de 10 % des personnels de SSRMNA dans le monde⁴. Étant la seule organisation mondiale qui soutient la profession de sage-femme par le biais d'associations membres dans plus de 140 pays, le moment est venu pour l'ICM de se concentrer davantage sur les réalités mondiales qui ont des répercussions sur la santé des femmes et des bébés.

³ Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2023). Tendances de la mortalité maternelle de 2000 à 2020 : estimations de l'OMS, de l'UNICEF, du FNUAP, du Groupe de la Banque mondiale et de la Division de la population de l'UNDESA. Genève : Organisation mondiale de la Santé. Consulté en mai 2023. <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/372258/9789240069312-fre.pdf?sequence=1>

⁴ L'État de la pratique de sage-femme dans le monde, 2021 <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/21-038-UNFPA-SoWMy2021-Report-FRv5173.pdf>

Le plan stratégique triennal de l'ICM (2024-2026) comprend quatre priorités fondamentales qui sont essentielles pour faire progresser les modèles de pratique de continuité des soins assurée par la sage-femme, et la profession de sage-femme de manière plus générale, ce qui aboutira à de meilleurs résultats en matière de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né, et de l'adolescent (SSRMNA) :

1

La **première priorité** doit s'attacher à assurer la durabilité de l'ICM sur les plans humain, social, économique et environnemental, sur le plan organisationnel et pour toutes les associations membres. Pour cela, l'ICM doit être flexible, capable d'apprendre et de s'adapter. Cela implique d'aider nos associations membres et les sages-femmes à travers les générations à renforcer leurs capacités et à assumer le rôle de chef de file qui leur revient au niveau national, régional et international et au sein de leurs communautés.

2

La **deuxième priorité** a pour objectif de promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome et de soutenir la reconnaissance et la mise en œuvre au niveau national des 10 éléments essentiels définis dans le cadre professionnel de pratique sage-femme de l'ICM, qui doivent être en place pour que les sages-femmes puissent réussir. Il s'agit également d'encourager les pays à mettre en œuvre le modèle de continuité des soins assurée par la sage-femme qui a démontré depuis longtemps sa capacité à améliorer les résultats en matière de santé.

3

La **troisième priorité** est axée sur la création de partenariats afin de mener des actions de plaidoyer et de communication plus ciblées, centrées sur l'impact positif de la continuité des soins assurée par la sage-femme sur ces résultats en matière de santé maternelle et néonatale. Renforcer la profession de sage-femme, les modèles de soins de pratique sage-femme et les sages-femmes elles-mêmes, nécessitera une collaboration afin de mettre en place des actions de plaidoyer et des partenariats plus efficaces entre les secteurs au niveau local, national et mondial.

4

La **quatrième et dernière priorité** porte sur le besoin émergent de se préparer et de répondre aux crises humanitaires et climatiques. Cela nécessitera de veiller à ce que les sages-femmes soient intégrées dans les processus de planification, qu'elles soient formées et dotées des outils nécessaires pour réagir efficacement et qu'elles disposent des ressources nécessaires en temps de crise. Pour aider ses associations membres et en collaboration avec elles, l'ICM est bien placée pour mobiliser ses partenaires mondiaux et mettre à profit ses efforts de plaidoyer pour démontrer la rentabilité de la continuité des soins assurée par la sage-femme face aux crises émergentes, notamment dans des cadres humanitaires et fragiles ainsi que dans les contextes résultant du changement climatique.



L'ICM joue un rôle moteur dans la fourniture de conseils, ressources et soutien au secteur de la SSRMNA, aux associations de sage-femmes professionnelles et aux sages-femmes individuelles. Nous nous appuyons sur notre réputation et notre expertise de longue date pour continuer à démontrer le rôle majeur que jouent les sages-femmes pour parvenir à l'égalité en matière de santé et de genre et réclamer que les sage-femmes puissent enfin occuper un siège incontesté et réservé partout où des décisions sont prises en matière de santé et de développement.

Notre plan stratégique triennal va bien au-delà de l'ICM. Nous l'avons développé en collaboration avec nos associations membres pour l'aligner sur leurs besoins et y répondre. Nous avons consulté les principales parties prenantes internes et externes, l'équipe mondiale de l'ICM ainsi que nos partenaires et donateurs. Le plan s'appuie sur la même approche holistique de la santé des femmes que celle que les sages-femmes utilisent tous les jours, en répondant à la fois aux besoins

immédiats et aux défis systémiques rencontrés dans des domaines plus larges tels que l'égalité des sexes, les droits humains, la santé et les droits sexuels et reproductifs, la diversité, la couverture sanitaire universelle et le climat.

Notre plan stratégique triennal 2024-2026 a été élaboré pour servir l'ICM et ses membres. Le plan s'appuie sur les principaux domaines où nous excellons et les leçons apprises, et il tire parti de notre valeur ajoutée unique, à savoir, le fait que nous sommes la seule organisation centrée sur le rôle essentiel des sages-femmes en tant que professionnelles de la santé qui fournissent des soins de qualité aux femmes et aux bébés à toutes les étapes qui conduisent à la naissance et dans les domaines plus larges de la SSRMNA. Le plan stratégique a été soigneusement élaboré pour définir la trajectoire de développement ascendante de la profession de sage-femme, en veillant à la résilience, la portée, l'impact et le leadership de l'ICM et des associations membres à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale.

Voici les priorités stratégiques que l'ICM compte atteindre entre 2024 et 2026 :

Priorités stratégiques de l'ICM 2024-2026

Mission : Renforcer les associations membres et faire progresser la profession de sage-femme dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes en âge de procréer et pour encourager un accouchement normal, afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leurs familles.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

Favoriser l'innovation, le leadership et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme.

- Assurer la durabilité de l'ICM, notamment sur le plan humain, social, économique et environnemental.
- Aider l'ICM à devenir une organisation réactive qui n'a de cesse d'apprendre et de mieux répondre aux besoins de ses membres de manière innovante.
- Donner aux associations de sages-femmes et aux sages-femmes à travers les générations les moyens de revendiquer leur place de leaders à long terme, d'avoir un rôle à la table des décideurs et parmi tous les groupes qui constituent la profession de sage-femme ainsi que dans les secteurs afférents, aussi bien au niveau mondial que local.
- Veiller à ce que l'ICM collabore avec des donateurs, des partenaires, des gouvernements et le secteur privé pour fournir une assistance technique et un leadership dans le développement et la mise en œuvre de la continuité des soins assurée par la sage-femme, de nouvelles ressources et d'innovations.
- Utiliser et promouvoir davantage de ressources numériques de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations à toutes les étapes de leur développement professionnel.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2:

Appuyer la diffusion et la mise en œuvre du Cadre professionnel de pratique sage-femme.

- Promouvoir les sages-femmes en tant que professionnelles autonomes afin d'améliorer les résultats en matière de santé pour les mères et les nouveau-nés, ainsi que la qualité des soins de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent (SSRMNA).
- Décrire et plaider en faveur d'un environnement favorable aux sages-femmes qui facilite le pouvoir et l'autonomie professionnels, l'infrastructure au niveau du système, l'intégration et le financement nécessaires pour que les sages-femmes puissent exercer sur l'ensemble de leur champ de pratique, conformément à la définition de l'ICM.
- Renforcer les compétences essentielles, la formation, la réglementation et le leadership des sages-femmes.
- Favoriser l'utilisation de la recherche et des données probantes pour la profession de sage-femme et la continuité des soins assurée par la sage-femme.
- Renforcer le rôle unique des associations de sages-femmes en tant que porte-parole des sages-femmes et pour soutenir et faire progresser la profession.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3:

Collaborer avec des partenaires pour développer le mouvement en faveur de la profession de sage-femme et renforcer le rôle des sages-femmes en tant que prestataires de soins de santé compétents et respectés qui placent la voix des femmes sur le devant de la scène.

- Tirer parti des activités de plaidoyer et de communication pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact positif des sages-femmes sur la santé maternelle et néonatale, la santé et les droits sexuels et reproductifs, et l'égalité des sexes, en plus de l'impact sur les familles et les communautés.
- Fournir aux sages-femmes et aux associations de sages-femmes les données et les outils nécessaires pour leur permettre de défendre efficacement la continuité des soins assurée par la sage-femme et les droits et la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale.
- Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM.
- Soutenir les associations de sages-femmes pour qu'elles établissent des partenariats avec les groupes de femmes et les communautés.
- Soutenir les partenariats entre les sages-femmes et les femmes.
- Renforcer les partenariats entre les sages-femmes et d'autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial, les autres personnels soignants et professionnels de la santé, les autres associations de professionnels de santé et les partenaires intersectoriels.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4:

Travailler en partenariat pour veiller à ce que les associations membres soient prêtes et bien placées pour répondre aux crises humanitaires et climatiques émergentes.⁵

- Build new partnerships to mitigate the effects of humanitarian and climate crises on women and newborns by advocating to wider audiences on the important role midwives play in crisis situations and securing new funding and partnerships in the humanitarian and climate sectors.
- Establish and secure funding dedicated to providing midwives' associations with essential resources (equipment, services, supplies, etc.) during humanitarian crises.
- Enhance member associations' knowledge and training opportunities to better support crisis response including promoting midwife leadership in national and local preparedness planning and knowledge sharing between midwives' associations.

⁵ Elles incluent généralement les urgences définies comme des catastrophes naturelles, des urgences climatiques, des guerres et des situations d'urgence complexes.



La 4e priorité stratégique sera mise en œuvre conformément à la valeur ajoutée unique de l'ICM qui concerne la façon dont nous répondons aux crises humanitaires, environnementales et fragiles, c'est-à-dire que les associations membres de l'ICM fournissent des soins de qualité sur le terrain, à l'échelon local et sous l'impulsion de la communauté. L'approche de l'ICM est fondée sur le développement de partenariats de confiance avec les sages-femmes et les associations membres afin de renforcer leur capacité à fournir des solutions durables et à long terme.





Valeurs de l'ICM

- * **Nous renforçons et développons les capacités des sages-femmes et des associations de sages-femmes afin que les sages-femmes puissent mieux soutenir les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre et fournir des soins de SSRMNA de qualité.**
- * **Nous travaillons au niveau local, régional et mondial avec nos associations de sages-femmes membres et au nom des sages-femmes qu'elles représentent.**
- * **Nous travaillons en partenariat avec d'autres pour faire progresser la profession de sage-femme.**
- * **Nous adoptons une approche fondée sur les droits.**
- * **Nous encourageons et privilégions l'égalité des sexes, la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion.**
- * **Nous fondons nos décisions sur des informations et des données probantes.**
- * **Nous agissons de manière responsable, avec intégrité et redevabilité.**

II. Introduction

La Confédération internationale des sages-femmes est la voix des sages-femmes dans le monde. Notre expertise consiste à créer, conseiller, influencer et favoriser l'autonomisation de la profession de sage-femme dans le monde. Nous soutenons les associations de sages-femmes afin que chaque femme et chaque nouveau-né bénéficie des meilleurs résultats possibles en matière de santé avant pendant et après la grossesse, tout en défendant et en soutenant leurs droits humains en leur dispensant des soins respectueux, préventifs et flexibles.

Étant la seule organisation dont le but spécifique est de soutenir les associations de sages-femmes et leurs membres à travers le monde, l'ICM joue un rôle unique et vital qui lui vaut d'être reconnue comme chef de file en matière de transmission de connaissances, de ressources et de soutien à la profession de sage-femme. Nous offrons une valeur ajoutée à l'ensemble du secteur en contribuant à l'amélioration de la santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né, et de l'adolescent (SSRMNA), de l'égalité des sexes, et de l'égalité d'accès à des soins de santé de qualité pour les femmes et les communautés.

Ce rôle implique la responsabilité de servir de facilitateur, connecteur et mobilisateur, à la fois au sein de la profession de sage-femme et en dehors, en représentant les intérêts des associations membres et des sages-femmes dans de nouveaux secteurs, auprès d'alliés extérieurs à la profession, de décideurs et de partenaires non traditionnels. Dans le même temps, nous nous efforçons de faire en sorte que le rôle des sages-femmes en matière de santé et de droits soit davantage reconnu et soutenu.

Tandis que l'on porte, au niveau mondial, une attention renouvelée à l'amélioration des résultats de santé des mères et des nouveau-nés pour atteindre les ODD et que le mouvement en faveur de la justice reproductive prend de l'ampleur, le moment est venu pour les sages-femmes de prendre leur juste place dans les systèmes de santé du monde entier. Au début de cette nouvelle période de planification stratégique triennale, nous avons l'intention de nous atteler à la tâche de renforcer encore la position des sages-femmes et des associations de sages-femmes.

Nous avons conçu un solide plan stratégique qui nous servira de feuille de route pour guider la prise de décision et l'affectation des ressources afin d'atteindre notre vision et de faire face à l'évolution de la situation de la santé des femmes. Au cours de ces 101 années d'existence, l'ICM est restée fidèle à sa mission qui envisage un monde où chaque femme en âge de procréer aurait accès à des soins dispensés par une sage-femme pour elle et son nouveau-né. Pour y parvenir, nous travaillons avec nos membres et nos sages-femmes dans six régions du monde, et nous collaborons et menons à bien des projets et des programmes avec des partenaires. Quelques points saillants de la dernière période triennale :

- Le congrès virtuel (2021) et le congrès triennal en personne à Bali (2023) ont été tous deux des événements marquants
- Les programmes des [Jeunes sages-femmes leaders \(YML\)](#) et des [Leaders exécutifs sages-femmes](#) (2021-23) ont remporté un grand succès ;
- Le développement et la mise en œuvre d'un plan de développement durable et d'un plan sur le genre, la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (G-JEDI) (2022-23) ;
- La mise à jour des [Normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes](#) et du Cadre professionnel de l'ICM (2021) ;
- L'accréditation de trois programmes supplémentaires de formation des sages-femmes répondant aux [Normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes](#) (2022) ;
- La mise en œuvre de notre Cadre pour les services de pratique sage-femme en Zambie afin d'obtenir l'engagement du gouvernement en faveur des services sous la direction des sages-femmes ;
- Le renforcement de notre gouvernance en répartissant équitablement les membres régionaux du conseil d'administration, en



faisant appel à une commission électorale indépendante et en sélectionnant un trésorier qui n'est pas une sage-femme et qui possède des compétences financières spécifiques ;

- Le développement de notre approche régionale, à travers la création d'équipes de personnel régionales, de comités professionnels régionaux ainsi que d'un plus grand nombre d'activités régionales et de communications croisées ;
- Renforcer les associations de sages-femmes grâce à des approches et des programmes ciblés tels que [Twin to Win](#) ;
- La création de revenus grâce à la commercialisation d'une solution d'apprentissage numérique entre pairs intitulée [Outil d'apprentissage numérique des compétences de l'ICM](#), développée avec Laerdal pour la formation des sages-femmes, comprenant 50 séances pratiques pour aider les élèves sages-femmes à acquérir les compétences essentielles de l'ICM ;
- Le renforcement de la portée de nos activités de plaidoyer aux niveaux national, régional et mondial grâce à des approches ciblées et à la [Campagne PUSH](#) et

- L'établissement de partenariats avec les principales parties prenantes pour soutenir les associations membres dans les contextes touchés par le climat, les crises humanitaires et les conflits, ainsi que celles qui travaillent avec les réfugiés et les personnes déplacées (2021-23).

S'appuyant sur l'incroyable travail réalisé à ce jour et sur le [Plan stratégique 2021-2023](#), le Plan 2024-2026 servira à guider les activités quotidiennes de l'ICM ainsi qu'à motiver, soutenir et aligner les associations membres, les sages-femmes et les parties prenantes dans les secteurs de la SSRMNA, et à faire valoir la nécessité d'un environnement véritablement favorable aux sages-femmes dans le monde entier. Cette nouvelle stratégie dynamique nous offrira une chance exceptionnelle de tirer parti de nos forces et de nos succès et des opportunités qui s'offrent à nous, tout en œuvrant de manière proactive et innovante à réaliser la vision de l'avenir de la profession de sage-femme et du rôle essentiel que jouent les sages-femmes pour assurer le bien-être et des soins de qualité aux femmes, aux personnes de la diversité sexuelle et de genre et aux bébés tout au long du continuum de la naissance et dans des domaines plus larges de la SSRMNA.

Au cœur de son engagement à servir les sages-femmes et les femmes, l'ICM défend l'accès aux soins dispensés par une sage-femme comme un droit humain fondamental pour toutes les femmes, conformément aux meilleures données factuelles disponibles et aux documents de base de l'ICM, comme la [Charte des droits fondamentaux des femmes et des sages-femmes de l'ICM](#).

En reconnaissant la diversité et en l'appréciant, en examinant les préjugés institutionnels tels que le racisme, le sexisme, l'âgisme, etc., et en luttant contre les inégalités sous toutes leurs formes, nous nous efforçons également de

montrer l'exemple et de donner la priorité à la G-JEDI dans tout ce nous faisons. Cela inclut des efforts pour promouvoir un leadership diversifié et se concentrer sur les différentes régions relevant de la compétence de l'ICM ainsi que l'équité et l'inclusion au sein du personnel de l'ICM, des programmes et dans toutes les associations membres.

L'ICM s'efforcera de faire progresser la justice et les droits de l'être humain et continuera à lutter contre le racisme en cherchant à éliminer les obstacles aux soins de pratique sage-femme équitables, respectueux et culturellement appropriés pour toutes les femmes et toutes les communautés (voir la [Déclaration antiracisme de l'ICM](#)). Ces efforts permettront d'améliorer les résultats de santé et de réaliser des progrès durables pour les sages-femmes, les femmes et les communautés, quelles que soient leur ethnicité, leur race, leur origine, leur religion, leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou autres différences. Ces principes sont au cœur de l'approche stratégique de l'ICM. Même si nous considérons les femmes comme le principal groupe cible que nous servons et avec lequel nous travaillons en partenariat, nous reconnaissons également l'impact important que les sages-femmes peuvent avoir sur la santé des nouveau-nés, des adolescentes, des personnes transgenres et non binaires, mais aussi de toute personne qui a besoin des soins d'une sage-femme.

Le processus de planification stratégique, mené par le conseil d'administration de l'ICM, avec le soutien de Global Health Visions (GHV), a servi à (1) refléter et aligner les diverses perspectives des principaux partenaires de l'ICM⁶⁷, (2) définir le paysage plus large et la valeur ajoutée que l'ICM y apporte, et (3) définir des priorités claires qui sous-tendent le cadre d'une stratégie audacieuse, pratique et durable.

6 Parmi les personnes interrogées figurent le conseil d'administration de l'ICM, le personnel, les associations membres, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la White Ribbon Alliance (WRA), la Fondation Bill & Melinda Gates (FBMG), le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Laerdal Global Health (LGH), Direct Relief, Jhpiego, McMaster University et d'autres partenaires clés.

III. Les priorités stratégiques





Priorité stratégique 1 : Favoriser l'innovation, le leadership et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme⁷

Vue d'ensemble

Les changements sociaux, économiques et climatiques, alliés à la récente pandémie mondiale, transforment nos pays et nos sociétés. Le paysage sanitaire mondial continue de s'adapter à ces changements, s'orientant vers le renforcement des systèmes de soins de santé primaires et de la collaboration multisectorielle pour améliorer l'intégration des services, reconnaissant l'importance de l'égalité des sexes, de la santé des adolescents et de la justice en matière de procréation, et développant de nouvelles solutions pour accélérer les progrès et améliorer les taux de survie des mères et des bébés. Compte tenu de ce paysage en constante évolution, nous nous sommes engagés à nous positionner de manière innovante, flexible et efficace afin de garantir la durabilité. L'ICM jouera un rôle de facilitateur, de connecteur et de mobilisateur, et renforcera son pouvoir unificateur en redoublant d'efforts pour intégrer les sages-femmes et la pratique sage-femme à la SSRMNA au niveau mondial. Cet engagement élargira notre impact et assurera un soutien solide à la prochaine génération de sages-femmes, contribuant de ce fait à l'amélioration des résultats en matière de santé maternelle et néonatale dans le monde entier.

⁷ [Définition internationale et champ de compétences de la sage-femme](#)

Objectifs clés

- Assurer la durabilité de l'ICM, notamment sur le plan humain, social, économique et environnemental.
- Aider l'ICM à devenir une organisation réactive qui n'a de cesse d'apprendre et de mieux répondre aux besoins de ses membres de manière innovante
- Donner aux associations de sages-femmes et aux sages-femmes à travers les générations les moyens de revendiquer leur place de leaders à long terme, d'avoir un rôle à la table des décideurs et parmi tous les groupes qui constituent la profession de sage-femme ainsi que dans les secteurs afférents, aussi bien au niveau mondial que local.
- Veiller à ce que l'ICM collabore avec des donateurs, des partenaires, des gouvernements et le secteur privé pour fournir une assistance technique et un leadership dans le développement et la mise en œuvre de la continuité des soins assurée par la sage-femme, de nouvelles ressources et d'innovations.
- Utiliser et promouvoir davantage de ressources numériques de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations à toutes les étapes de leur développement professionnel.

Résultats attendus

À la fin de la période triennale, l'ICM aura :

- Amélioré sa durabilité organisationnelle.
- Amélioré ses processus permettant de faciliter l'apprentissage et la réactivité aux besoins des associations membres.
- Amélioré ses compétences et ses ressources en matière de leadership pour les sages-femmes et les associations membres.
- Élargi ses relations avec des donateurs, des partenaires, des gouvernements et le secteur privé et se sera positionnée en tant que leader et expert technique dans le domaine de la pratique sage-femme et de la SSRMNA.
- Étendu l'utilisation de ressources numériques pour soutenir les sages-femmes et les associations membres.

Notre approche

Forte de sa mission et de sa vision, l'ICM s'engage à s'adapter à l'évolution de la situation et à continuer à avoir un impact durable et positif dans le domaine de la pratique sage-femme tout en respectant ses principes de durabilité sur le plan humain, social, économique et environnemental, détaillés à la suite.

La durabilité humaine : Il s'agit d'équilibrer la croissance par une approche holistique du développement organisationnel et de veiller à ce que les associations membres, les sages-femmes, les membres du conseil d'administration de l'ICM et son personnel soient compétents, soutenus et respectés. Ce travail impliquera également le développement et l'amélioration des compétences du personnel et du conseil d'administration de l'ICM, le renforcement continu des structures de gouvernance et des systèmes d'exploitation, et la nécessité de veiller à l'efficacité et à la durabilité.



La durabilité sociale : La relation de réciprocité entre l'ICM et la communauté des sages-femmes au sens large est essentielle pour leur permettre à toutes deux de croître et de progresser et repose sur la collaboration, le soutien et une vision commune. L'ICM s'engagera à maintenir une approche participative et réactive de la gouvernance et de la prise de décision avec les associations membres et les sages-femmes, afin de promouvoir des politiques et des actions qui correspondent à leurs besoins et favorisent leur bien-être. Cela implique également d'axer tous les efforts sur la santé et le bien-être des femmes, des nouveau-nés et des communautés.

La durabilité économique : L'ICM s'attachera également à renforcer sa sécurité financière afin de créer un modèle de financement durable et de veiller à ce que l'organisation ait la capacité de mener à bien ses principales activités stratégiques pendant toute la durée de cette période de planification stratégique et au-delà.

La durabilité environnementale : Face au réchauffement climatique, l'ICM s'engage à intégrer la responsabilité environnementale dans ses opérations internes comme dans ses activités externes et à œuvrer pour une planète plus saine pour les sages-femmes, les femmes et les générations futures. L'ICM jouera un rôle de premier plan pour promouvoir la durabilité au sein de la communauté des sages-femmes et le secteur de la SSRMNA au sens large en informant les organisations et les individus des mesures qu'ils peuvent prendre pour contribuer à la durabilité environnementale. Sur le plan interne, cela consistera à limiter tout déplacement inutile, à réduire les déchets, à prioriser les réunions virtuelles et à s'approvisionner en biens et en services au niveau local. Sur le plan externe, il pourra s'agir de préconiser que les soins dispensés par les sages-femmes soient durables d'un point de vue environnemental, social et économique.

Revendiquer notre place à la table des décisions : Outre la durabilité, l'ICM créera un environnement où les sages-femmes



seront encouragées, soutenues et préparées à assumer des responsabilités de leadership à tous les niveaux et auront voix au chapitre partout où des décisions sur la santé et le développement sont prises. Il s'agira entre autres de projets visant à fournir des ressources et des conseils aux associations de sages-femmes et aux sages-femmes elles-mêmes afin qu'elles puissent communiquer leur point de vue, renforcer leur influence et aider les sages-femmes à différentes étapes de leur carrière. Nous nous engageons à encourager et à créer des générations de sages-femmes afin que la profession continue à se développer et à répondre aux besoins des femmes et des nouveau-nés dans le monde entier.

Outiller, encourager et connecter les associations membres : L'ICM travaillera en étroite collaboration avec les associations membres et les autres parties prenantes afin d'identifier les domaines dans lesquels une assistance technique, un mentorat et un soutien au leadership sont nécessaires. L'ICM continuera également à créer des plateformes de collaboration où les parties prenantes peuvent se réunir pour discuter des défis qu'elles rencontrent, partager des idées et explorer des solutions innovantes qui leur permettront d'avoir un impact. Pour cela, il faut avant tout un site web actualisé, interactif et plus convivial et des plateformes virtuelles pour échanger des informations sur les dernières données factuelles, ressources et technologies.



Priorité stratégique 2 : Appuyer la diffusion et la mise en œuvre du Cadre professionnel de pratique sage-femme

Vue d'ensemble

Avant la pandémie de Covid19, le monde était confronté à une pénurie de 900 000 sages-femmes, soit un tiers des effectifs mondiaux requis⁸. Depuis la pandémie, il est probable que cette pénurie soit encore plus importante. S'il y avait suffisamment d'effectifs sur l'ensemble de la SSRMNA pour prodiguer des soins dispensés par des sages-femmes d'ici à 2035, 67 % des décès maternels, 64 % des décès néonataux et 65 % des mortinaissances pourraient être évités, ce qui permettrait de sauver 4,3 millions de vies par an⁹. Le fait que les services de sages-femmes manquent constamment de ressources au niveau mondial est révélateur de difficultés plus générales à donner la priorité aux besoins des femmes et des filles en matière de santé sexuelle et reproductive et d'égalité des sexes, mais il reflète également, de manière plus générale, le recul des droits des femmes et des droits reproductifs au niveau mondial. Pour résoudre ces problèmes, il est essentiel d'investir dans les sages-femmes et de les aider à exercer correctement leur métier.

Chaque profession a besoin d'un cadre professionnel solide afin de fournir une structure qui permet aux praticiens d'exceller et de contribuer réellement à leurs domaines respectifs. Le cadre

⁸ L'État de la pratique de sage-femme dans le monde, 2021 <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/21-038-UNFPA-SoWMy2021-Report-FRv5173.pdf>

⁹ Potential impact of midwives in preventing and reducing maternal and neonatal mortality and stillbirths: a Lives Saved Tool modelling study. The Lancet, 2020 [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(20\)30397-1/fulltext#seccetitle80](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(20)30397-1/fulltext#seccetitle80)

professionnel de l'ICM constitue un outil d'information et d'orientation pour elle-même, ses membres, ses partenaires et ses principales parties prenantes. En 2021, le [Cadre professionnel de l'ICM](#) a été actualisé pour refléter l'évolution de la profession et la pratique sage-femme telle qu'elle existe aujourd'hui et pour veiller à ce qu'elle soit innovante et pertinente en réponse à l'évolution du paysage sanitaire mondial. Le Cadre professionnel, qui s'appuie sur la philosophie et le modèle des soins dispensés par la sage-femme, mentionne les compétences essentielles pour exercer le métier de sage-femme, la formation, la réglementation, l'association, la recherche, le leadership et l'engagement à respecter l'égalité des sexes et la JEDI. Il décrit également un environnement général favorable qui implique l'établissement des conditions nécessaires, des structures de soutien et des ressources dont les sages-femmes ont besoin pour exercer efficacement sur l'ensemble de leur champ de pratique, y compris la collaboration entre les établissements de santé, les décideurs politiques, les organisations professionnelles et les communautés. Appliquer dans chaque pays les dix éléments du Cadre professionnel de l'ICM créerait un paysage sanitaire dans lequel les contributions des sages-femmes à l'amélioration des résultats de santé des femmes enceintes et des nouveau-nés et de la qualité des soins de SSRMNA seraient appréciées et utilisées au maximum.

Objectifs clés

- Promouvoir les sages-femmes en tant que professionnelles autonomes afin d'améliorer les résultats en matière de santé pour les mères et les nouveau-nés, ainsi que la qualité des soins de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent (SSRMNA).
- Décrire et plaider en faveur d'un environnement favorable aux sages-femmes qui facilite le pouvoir et l'autonomie professionnels, l'infrastructure au niveau du système, l'intégration et le financement nécessaires pour que les sages-femmes puissent exercer sur l'ensemble de leur champ de pratique, conformément à la définition de l'ICM.
- Renforcer les compétences essentielles, la formation, la réglementation et le leadership des sages-femmes.
- Favoriser l'utilisation de la recherche et des données probantes pour la profession de sage-femme et la continuité des soins assurée par la sage-femme.
- Renforcer le rôle unique des associations de sages-femmes en tant que porte-parole des sages-femmes et pour soutenir et faire progresser la profession.

Résultats attendus

À la fin de la période triennale, l'ICM aura :

- Accru la visibilité et la reconnaissance des sages-femmes.
- Renforcé un environnement favorable pour fournir aux sages-femmes les infrastructures, le soutien et les ressources nécessaires.
- Augmenté l'utilisation et la reconnaissance du Cadre professionnel de l'ICM.
- Augmenté le nombre de partenariats pour mener des études et rassembler des données probantes sur la profession de sage-femme et la continuité des soins assurée par la sage-femme, notamment sur les maisons de naissance.
- Accru l'aide aux associations membres et leur renforcement.

Notre approche

Dans le prolongement des efforts mentionnés dans le plan stratégique 2021-2023, l'ICM, mais aussi ses membres, partenaires et parties prenantes, continueront à se servir du Cadre professionnel mis à jour en tant qu'outil d'information et d'orientation. La priorité de l'ICM restera de faire comprendre pourquoi il est important de reconnaître la profession de sage-femme comme étant autonome et distincte des autres professions de santé, tout en insistant sur la nécessité de collaborer avec les autres professionnels de santé, notamment les obstétriciens, les pédiatres et d'autres et en reconnaissant l'importance de la continuité des soins assurée par la sage-femme en tant qu'élément fondamental du Cadre professionnel de l'ICM. Reconnaissant le fait que chaque élément du Cadre professionnel dépend des systèmes sanitaires et sociaux au sens large et est influencé par eux, l'ICM s'efforcera de soutenir un environnement favorable offrant les ressources et infrastructures nécessaires pour que les sages-femmes puissent appliquer efficacement leurs compétences.

La recherche et les données probantes contribuent non seulement à la croissance et au développement de la profession de sage-femme, elles jouent également un rôle central en veillant à ce que les sages-femmes fournissent aux femmes et aux communautés qu'elles servent des soins de qualité, fondés sur des données probantes. En encourageant des collaborations solides entre les sages-femmes, les établissements universitaires et les partenaires multilatéraux, l'ICM défendra l'utilisation de données probantes basées sur la recherche en préconisant la continuité des soins assurée par la sage-femme et les maisons de naissance, en veillant à ce que le public au sens large reconnaisse les aptitudes et les compétences uniques des sages-femmes et leur impact sur l'amélioration des résultats de santé et des soins de qualité pour les mères et les bébés.



Les associations membres jouent un rôle central en amplifiant la voix des sages-femmes, en favorisant la croissance professionnelle et en façonnant l'avenir de la profession de sage-femme par le biais du plaidoyer, de la formation et de la collaboration. L'ICM mettra en exergue le rôle unique des associations membres et contribuera au développement d'une voix forte et à l'unisson pour les sages-femmes, au niveau national et mondial, plaidant en faveur des besoins, des droits et du développement professionnel des sages-femmes et contribuant à l'avancement continu et à la reconnaissance du rôle essentiel qu'elles jouent dans la fourniture des services de santé. L'ICM et ses réseaux soutiendront, entre autres, les associations membres par le biais du développement professionnel, de la mise en réseau, d'opportunités de leadership, du renforcement des capacités et de perspectives de financement.



Priorité stratégique 3 : Collaborer avec des partenaires pour développer le mouvement en faveur de la profession de sage-femme et renforcer le rôle des sages-femmes en tant que prestataires de soins de santé compétents et respectés qui placent la voix des femmes sur le devant de la scène.

Vue d'ensemble

Les sages-femmes sont l'élément central des services de soins de santé sexuelle et reproductive pour les femmes et les filles. Depuis des décennies, la recherche n'a cessé de rappeler l'impact des sages-femmes sur les progrès en matière de santé reproductive, maternelle et néonatale, l'amélioration des soins respectueux et de qualité, et la défense des droits, du respect et de la dignité des personnes qui leur sont confiées. Davantage de décès sont dus à la piètre qualité des soins qu'à un manque d'accès aux soins et elle est à l'origine de plus de 50 % des décès maternels et de plus de 60 % des décès néonataux dans les pays à revenu faible et intermédiaire¹⁰. Pourtant, on estime qu'un million de décès de nouveau-nés et 150 000 décès maternels pourraient être

¹⁰ Kruk ME, Gage AD, Joseph NT, Danaei G, García-Saisó S, Salomon JA. Mortality due to low-quality health systems in the universal health coverage era: a systematic analysis of amenable deaths in 137 countries. *The Lancet*. nov 2018 ;392 (10160):220312.

évités chaque année grâce à des soins de qualité¹¹. L'ICM étant la seule organisation professionnelle mondiale de sages-femmes, elle joue un rôle unique et central pour démontrer la crédibilité et l'impact de la continuité des soins assurée par la sage-femme sur l'amélioration des résultats en matière de santé, l'augmentation de la satisfaction des femmes à l'égard des soins, la promotion de l'égalité des sexes et de la justice en matière de procréation, ainsi que de l'équité en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable.

Pour bien gérer ces efforts, il est vital de nouer des partenariats, au sein comme à l'extérieur du secteur de la pratique sage-femme. Grâce à son rôle de facilitation, de connexion et de mobilisation, l'ICM est bien placée pour travailler avec des partenaires afin de défendre la profession de sage-femme et d'accroître le soutien et la reconnaissance du travail et de l'impact des associations membres et des sages-femmes. Au cours des trois prochaines années, l'ICM se concentrera sur l'approfondissement de ses initiatives en matière de plaidoyer, de politique et de communication au niveau mondial et dans les régions et pays clés, afin de bien gérer des partenariats intéressants qui soutiennent et soulignent le rôle important joué par les sages-femmes. L'ICM renforcera également son soutien aux associations membres en matière de plaidoyer et de communication, y compris par le biais de la formation et d'une assistance technique personnalisée, afin de garantir que les sages-femmes soient en mesure de défendre leurs besoins et de faire pression en faveur de politiques qui renforcent la profession au niveau national et mondial.

¹¹ Ibid

Objectifs clés

- Tirer parti des activités de plaidoyer et de communication pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact positif des sages-femmes sur la santé maternelle et néonatale, la santé et les droits sexuels et reproductifs, et l'égalité des sexes, en plus de l'impact sur les familles et les communautés.
- Fournir aux sages-femmes et aux associations de sages-femmes les données et les outils nécessaires pour leur permettre de défendre efficacement la continuité des soins assurée par la sage-femme et les droits et la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale.
- Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM.
- Soutenir les associations de sages-femmes pour qu'elles établissent des partenariats avec les groupes de femmes et les communautés.
- Soutenir les partenariats entre les sages-femmes et les femmes.
- Renforcer les partenariats entre les sages-femmes et d'autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial, les autres personnels soignants et professionnels de la santé, les autres associations de professionnels de santé et les partenaires intersectoriels.



Résultats attendus

À la fin de la période triennale, l'ICM aura :

- Mieux fait connaître aux décideurs politiques et autres publics l'impact qu'ont les sages-femmes et la continuité des soins assurée par la sage-femme.
- Renforcé les compétences et capacités de plaidoyer des sages-femmes et des associations membres.
- Augmenté le nombre de ses partenariats pour soutenir et renforcer la profession de sage-femme.

Notre approche

En 2024 et au-delà, l'ICM mettra en œuvre des approches ciblées pour amplifier les voix et la visibilité des associations membres et des partenaires. En collaboration avec les parties prenantes au niveau national, régional et mondial, nous définirons une approche simplifiée du plaidoyer en faveur des sages-femmes qui alignera les priorités des principales parties prenantes et mobilisera l'action au niveau mondial. Nos efforts conjugués seront axés sur le développement et la diffusion de ressources techniques et de partage de données afin de construire un réseau durable d'associations membres qualifiées,

respectées et bénéficiant d'un soutien adéquat. Une autre approche efficace sera le soutien au plaidoyer à travers la formation et la mise en réseau entre pairs, notamment parmi les jeunes et les défenseurs des droits liés à la maternité afin de doter les sages-femmes et les associations membres des outils adéquats pour promouvoir leur travail et leur impact, tout en tirant parti des canaux de communication de l'ICM pour amplifier la voix des sages-femmes et des personnes qu'elles servent.

L'ICM continuera à tirer parti de l'expertise de ses partenaires et à soutenir leur travail en encourageant la coordination et des investissements supplémentaires dans la pratique sage-femme. En s'appuyant sur des initiatives de renforcement de coalitions et des plateformes mondiales, l'ICM mobilisera les donateurs traditionnels et non traditionnels dans des secteurs transversaux tels que l'égalité des sexes, la santé des femmes, l'action humanitaire, la justice climatique et la justice en matière de procréation afin de diversifier les sources de financement, soutenir l'action collective et orienter le changement de politique.

Étant donné que sa main-d'œuvre est principalement féminine et qu'elle s'occupe essentiellement des mères et des bébés, la pratique sage-femme est intrinsèquement liée à l'(in)égalité des sexes et aux droits de l'être humain. L'ICM reconnaît ce fait et s'engage à travailler avec les associations membres pour lutter contre les normes de genre omniprésentes qui ont des répercussions sur le leadership des sages-femmes, la demande de sages-femmes en tant que professionnelles de santé respectées de la part du public, et les normes en faveur de soins de qualité qui accélèrent les résultats en matière de santé. En outre, l'ICM établira des partenariats axés sur la justice en matière de procréation afin de promouvoir l'égalité des sexes au sein de la profession de sage-femme, et fera des efforts concertés pour soutenir les besoins et le pouvoir d'action des femmes et des filles dans le cadre de leur droit à leur intégrité physique.





Priorité stratégique 4 : Travailler en partenariat pour veiller à ce que les associations membres soient prêtes et bien placées pour répondre aux crises humanitaires et climatiques émergentes.

“

Aucune crise ne peut être correctement gérée sans la participation des sages-femmes.

– sage-femme anonyme

“

Les sages-femmes sont les intervenantes de première ligne par excellence.

– White Ribbon Alliance



Statistiques intéressantes

Près de 70 % des adolescentes et des femmes non enceintes dans le monde (soit 1,2 milliard) souffrent de carences nutritionnelles, 6,9 millions de femmes enceintes et allaitantes souffrent de malnutrition aiguë (soit une hausse de 25 % depuis 2020) ([UNICEF, 2023](#)). On s'attend à ce que le changement climatique accroisse le risque de faim et de malnutrition de 20 % d'ici à 2050 ([PAM, 2021](#)).

- » a malnutrition est nettement plus élevée chez les enfants dont la mère présente une insuffisance pondérale (BMJ Global Health). Cela a un impact sur notre capacité à atteindre les ODD, puisqu'environ 45 % des décès d'enfants sont liés à la dénutrition. ([OMS](#))

Non seulement les femmes et les filles sont 14 fois plus susceptibles que les hommes de mourir à la suite de catastrophes climatiques, mais les Nations Unies estiment que les femmes et les filles représentent **80 % des personnes** déplacées par le changement climatique, ce qui a de graves conséquences pour celles qui ont besoin de services de santé maternelle.

14 millions de femmes supplémentaires dans 26 pays risquent de ne plus avoir accès à la contraception au cours de la prochaine décennie en raison des déplacements liés au climat, ce qui entraînera, selon les estimations, 6,2 millions de grossesses non désirées supplémentaires et 2,1 millions d'avortements à risque d'ici 2030 ([MSI Reproductive Choices, 2021](#)).

Le changement climatique a un impact négatif sur la santé maternelle et crée les conditions d'un risque accru de violence sexiste. Dans les situations de conflit, les femmes et les filles ont des besoins supplémentaires en matière de santé sexuelle et reproductive, car elles sont plus vulnérables, risquent davantage d'être victimes de violence sexiste et de violence sexuelle en tant qu'acte de guerre, et ont une probabilité plus élevée de contracter des maladies infectieuses et autres.

Vue d'ensemble

Les liens entre les catastrophes humanitaires, le changement climatique et l'égalité des sexes mettent en évidence une foule de défis complexes dont les femmes et les filles supportent une part disproportionnée. En particulier, les conséquences des crises liées au climat et d'autres crises humanitaires (p. ex. inondations, chaleur extrême, tremblements de terre ou conflits) peuvent gravement affecter la santé sexuelle, reproductive et maternelle, tout en limitant l'accès aux services.

Chaque jour sans exception, au moins 400 femmes et adolescentes meurent dans des situations d'urgence suite à des complications liées à la grossesse et à l'accouchement¹². En outre, 60 % des décès maternels évitables dans le monde surviennent dans des situations de conflit, de catastrophe ou de déplacement¹³. Qui plus est, une femme sur cinq vivant dans un contexte de déplacement est victime de violences sexuelles, ce qui accroît le risque de grossesse non désirée et de contracter des infections sexuellement transmissibles et le VIH¹⁴. Et bien que l'on manque de données sur les taux d'avortements non sécurisés dans ce type de contexte, il est largement admis que ceux-ci augmentent en temps de crise^{15,16}. Des recherches récentes montrent également que l'exposition à des chaleurs extrêmes et à des incendies de forêt¹⁷ est associée à un taux accru de naissances prématurées, de complications de la grossesse et de fausses couches^{18,19}.

Malheureusement, très peu de pays ont fait de la santé reproductive, maternelle et néonatale une priorité dans leurs plans d'action humanitaire et de réponse aux crises. De plus, les gouvernements nationaux et les acteurs mondiaux n'ont pas su reconnaître le rôle important que peuvent jouer les sages-femmes dans ces contextes, en particulier pour prévenir, identifier et prendre en compte les impacts des crises sur les femmes enceintes et les nouveau-nés.

Lorsqu'elles sont formées conformément aux Normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes et dispensent des soins de qualité sur l'ensemble de leur champ de pratique, tel que défini dans les Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme de l'ICM, les sages-femmes utilisent les ressources de manière efficace²⁰, et sont particulièrement bien placées pour combler les lacunes en matière de soins de santé qui surviennent lors des crises humanitaires. D'ailleurs, les sages-femmes se sont toujours considérées comme des intervenantes en cas de



12 Gender equality and the empowerment of women and girls. OCHA.

13 Gender equality and the empowerment of women and girls. OCHA.

14 The role and scope of practice of midwives in humanitarian settings: a systemic review and content analysis. (2019). Human Resources for Health.

15 The Potential of Self-Managed Abortion to Expand Access in Humanitarian Contexts. (2021). Frontiers.

16 Maternal Health in Crisis: A Scoping Review of Barriers and Facilitators to Safe Abortion Care in Humanitarian Crises. (2021). Frontiers.

17 Wildfire exposure during pregnancy and the risk of adverse birth outcomes: A systemic review. (2021). Environment Int.

18 The impacts of extreme heat exposure on women and infants. (2023). Journal of Midwifery and Women's Health.

19 Ambient extreme heat exposure in summer and transitional months and emergency department visits and hospital admissions due to pregnancy complications. (2021). Sci Total Environ.

20 The role and scope of practice of midwives in humanitarian settings: a systemic review and content analysis. (2019). Human Resources for Health.

crise²¹. Comme l'a montré une étude, les participants estiment que la flexibilité des sages-femmes et leur formation spécifique à la prestation de soins à domicile et dans les communautés les préparent bien à la réponse aux crises²². Les sages-femmes peuvent s'adapter et fournir des soins de qualité même lorsqu'elles n'ont accès qu'à des fournitures, du matériel et des médicaments de base. Ces compétences sont particulièrement précieuses en cas d'accès limité voire impossible aux installations, fournitures et équipements médicaux.

Nous savons également que les réponses aux crises et aux situations d'urgence commencent souvent au niveau de la communauté. Les sages-femmes qui exercent dans les communautés sont immédiatement disponibles et peuvent fournir des soins pour prévenir les décès maternels et néonataux évitables, surtout lorsque les frontières sont fermées sans accès à l'aide extérieure^{23,24}. Grâce à cette proximité, les sages-femmes ont également davantage d'occasions de parler avec les femmes, les familles et les communautés qu'elles servent de stratégies d'adaptation spécifiques au contexte liées aux problèmes climatiques et environnementaux²⁵. Étant donné que les sages-femmes sont déjà au cœur des communautés et qu'elles pratiquent un modèle de soins fondé sur des relations de confiance²⁶, elles sont en mesure d'influencer plus efficacement la prise de décision en matière de santé et de fournir des soins pour les grossesses à faible risque, ces soins ayant un impact environnemental moindre par rapport aux soins obstétriques dispensés en milieu hospitalier^{27,28,29,30}. En d'autres termes, il est essentiel de reconnaître que la profession de sage-femme s'impose comme un modèle de soins durable et soucieux du climat, dont l'empreinte carbone est inférieure à celle des soins obstétriques de routine pour toutes les femmes.

Malgré les données probantes, on ne fait pas suffisamment appel aux sages-femmes et leur valeur en tant que personnel de santé essentiel en temps de crise n'est pas reconnue. Pour que l'on fasse appel en priorité aux sages-femmes dans les réponses humanitaires, d'importants obstacles doivent être surmontés. En nous basant sur les énoncés de position de l'ICM sur [Les sages-femmes, les femmes et les droits de l'être humain](#), [La santé des femmes et des enfants en zones sinistrées](#), [Les femmes, les enfants et les sages-femmes dans des situations de guerre et de troubles civils](#), et [Le rôle de la sage-femme dans la préparation aux catastrophes/urgence](#), nous poursuivrons les objectifs suivants au cours des trois prochaines années.

Objectifs clés

- Créer de nouveaux partenariats pour atténuer les effets des crises humanitaires et climatiques sur les femmes et les nouveau-nés en sensibilisant un public plus large à l'importance du rôle que jouent les sages-femmes dans les situations de crise et en obtenant de nouveaux financements et partenariats dans les secteurs de l'humanitaire et du climat.

21 The COVID-19 pandemic: A focusing event to promote community midwifery policies in the United States. (2021). Science Direct.

22 The COVID-19 pandemic: A focusing event to promote community midwifery policies in the United States. (2021). Science Direct.

23 The role and scope of practice of midwives in humanitarian settings: a systemic review and content analysis. (2019). Human Resources for Health.

24 The COVID-19 pandemic: A focusing event to promote community midwifery policies in the United States. (2021). Science Direct.

25 The COVID-19 pandemic: A focusing event to promote community midwifery policies in the United States. (2021). Science Direct.

26 21-Point Black Midwives Care Model. Black Midwives Alliance.

27 21-Point Black Midwives Care Model. Black Midwives Alliance.

28 The importance of nurturing trusting relationships to embed shared decision-making during pregnancy and childbirth. (2021). Midwifery.

29 Part 1: A model for evidence-based decision making in midwifery care. (2016). British Journal of Midwifery.

30 Environmental Impacts of the U.S. Health Care System and Effects on Public Health. (2016). PLOS ONE.

- Mettre en place et garantir un financement destiné à fournir des ressources essentielles aux associations de sages-femmes (équipement, services, fournitures, etc.) pendant les crises humanitaires.
- Accroître les connaissances et les opportunités de formation des associations membres afin de mieux soutenir la réponse aux crises, notamment en encourageant les sages-femmes à adopter un rôle de chef de file dans la planification de la préparation au niveau local et national et le partage des connaissances entre les associations de sages-femmes.



Résultats attendus

À la fin de la période triennale, l'ICM aura :

- Renforcé les partenariats avec les partenaires de l'action climatique et humanitaire.
- Accru le financement pour aider les associations membres à répondre aux crises.
- Amélioré la formation et le soutien aux associations membres axés sur la réponse aux crises climatiques et humanitaires.

Notre approche

Grâce à sa capacité de connecter l'ensemble de la profession de sage-femme au niveau mondial, l'ICM est particulièrement bien placée pour renforcer le soutien aux associations membres en les aidant à mieux gérer les crises humanitaires et climatiques émergentes. Pour ce faire, nous nouerons de nouveaux partenariats dans les secteurs humanitaires et du changement climatique, en renforçant les efforts de plaidoyer qui mettent en évidence l'importance du rôle que jouent les

sages-femmes, auprès de nouveaux publics qui n'ont peut-être pas conscience de leur impact. Ces nouveaux partenariats ouvriront la voie à de nouvelles sources de financement spécifiquement consacrées aux besoins des sages-femmes et des associations membres pendant des situations d'urgence. À cette fin, l'ICM envisage de diriger la création d'un fonds intermédiaire lui permettant d'obtenir des fonds auprès de donateurs existants et potentiels, qu'elle pourrait acheminer rapidement aux associations membres en temps de crise.

De plus, l'ICM tirera parti de partenariats nouveaux et existants pour promouvoir et diffuser des connaissances et des données probantes, en créant des plateformes pour les différentes parties prenantes (p. ex. sages-femmes, associations membres, partenaires, donateurs, etc.) afin qu'elles partagent meilleures pratiques, innovations et ressources. L'ICM travaillera également en partenariat pour réviser et développer de nouvelles formations et de nouveaux outils à l'échelle mondiale pour les associations membres et les sages-femmes, notamment en améliorant le Dispositif minimum d'urgence (DMU)³¹³² en santé sexuelle et reproductive dans les situations de

31 Minimum Initial Service Package (MISP) for SRH in Crisis Situations. UNFPA, 2020
<https://www.unfpa.org/resources/minimum-initial-service-package-misp-srh-crisis-situations>

crise et pour aider les associations membres à intégrer les services de SDSR et destinés aux adolescents en temps de crise. Le soutien de l'ICM portera également sur le développement de programmes pour les sages-femmes et de politiques en matière de stratégies de préparation aux catastrophes ou aux situations d'urgence et la participation à des évaluations et rapports sur la SSRMNA pendant les situations d'urgence. Il consistera également à diffuser et à présenter aux associations membres des connaissances et des recherches issues des apprentissages, des partenariats et des efforts de communication de l'ICM dans les secteurs du climat et de l'aide humanitaire.

Il est impératif d'aborder simultanément les inégalités entre les sexes, la préparation et les efforts de résilience. C'est pourquoi nous nous engageons également à renforcer les capacités des sages-femmes et des associations membres à fournir des soins complets pendant les crises en les présentant comme des leaders

à part entière dans l'élaboration de systèmes de soins de santé efficaces et réactifs à tous les niveaux. La participation active des sages-femmes à la planification de la résilience à long terme est au cœur des mesures de soutien de l'ICM aux associations membres, qui comprennent la préparation, les ressources, le partage des connaissances, les conseils pour collaborer avec les partenaires (y compris les bailleurs de fonds potentiels) et la formation en matière de plaidoyer.

Nous nous engageons à soutenir la durabilité des associations membres afin de garantir leur adaptabilité, leur capacité de réaction et leur résilience. Cette approche proactive vise à renforcer la résilience des associations membres et à mieux faire connaître l'importance du rôle des sages-femmes pour assurer les services de SSRMNA en cas de crise.

IV. Remerciements

Lors de l'élaboration de cette stratégie et dans tout le travail réalisé pendant la dernière période triennale, le conseil d'administration et l'équipe de direction de l'ICM souhaitent remercier de tout cœur leur personnel dévoué, les associations membres, les sages-femmes et leurs partenaires notamment l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la White Ribbon Alliance (WRA), la Fondation Bill & Melinda Gates (FBMG), le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Laerdal, pour leur contribution essentielle tout au long du processus de planification stratégique.

Nous tenons également à remercier notre conseil d'administration pour son leadership et sa supervision exemplaires lors de l'élaboration du plan stratégique 2024-2026 de l'ICM. Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement Global Health Visions (GHV) pour ses conseils et son appui lors du développement de la stratégie.

V. Annexes

Annexe A. Développement du plan stratégique : méthodologie

De septembre 2023 à janvier 2024, GHV a travaillé en collaboration avec l'équipe de l'ICM et les principales parties prenantes (p. ex. les associations membres, les partenaires, etc.) à l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour 2024-2026. Ce travail a inclus la recherche et la collecte de ressources documentaires afin d'identifier les informations de base, les sujets et les thèmes sur lesquels s'appuyer pour élaborer la stratégie ; un paysage externe afin de déterminer comment le travail de l'ICM s'inscrit dans un paysage plus large et de mettre en lumière comment elle pourrait combler les lacunes existantes ; la réalisation d'entretiens afin d'apporter un « regard personnel » sur le travail de l'ICM et de valider ou de remettre en question les résultats de l'examen des documents et du paysage externe – permettant ainsi une analyse plus rigoureuse ; et une analyse regroupant les données initiales, les éléments communs et les thèmes dans un bref document intitulé « Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces » (SWOT).

Annexe B. Analyse SWOT (2023, et sur la base de l'analyse SWOT de 2020)

Forces

FACILITATEUR, CONNECTEUR ET MOBILISATEUR POUR LES SAGES-FEMMES ET LES PARTENAIRES DANS LE PAYSAGE DE LA SANTÉ MONDIAL

- L'ICM est la seule organisation à soutenir spécifiquement les associations de sages-femmes, à défendre leurs intérêts et à agir en tant que facilitateur et rassembleur dans le paysage mondial de la pratique sage-femme.
- Dans l'ensemble, l'ICM est considérée comme un bon leader et défenseur des sages-femmes, des AM et du modèle de soins dispensés par les sages-femmes.
- Ce rôle implique de défendre les sages-femmes et les intérêts des AM dans divers forums mondiaux, y compris les Nations Unies, lors d'événements pertinents et avec des partenaires partageant les mêmes idées.
- Ce rôle implique également d'agir en tant que facilitateur, connecteur et mobilisateur, et de représenter les intérêts des sages-femmes et des AM dans de nouveaux secteurs ayant des liens clairs avec la pratique sage-femme (p. ex. l'égalité des sexes, la couverture sanitaire universelle, la santé et les droits sexuels et reproductifs, etc.), auprès d'alliés externes à la pratique sage-femme et de partenaires non traditionnels.
 - L'ICM devrait élaborer une stratégie globale de communication, décrivant son approche sur la scène mondiale, son créneau et celui de ses partenaires, en définissant clairement son rôle et la manière dont elle prévoit de collaborer avec ses partenaires clés.
- L'ICM a joué un rôle clé en rapport avec les travailleurs de la santé, p. ex. en publiant une déclaration sur la manière dont les prestataires de soins de santé peuvent s'unir dans différents domaines : la pandémie de COVID, le changement climatique, les soins respectueux (en particulier le manque de respect envers les femmes et les sages-femmes)
- L'ICM a pris un engagement avec plusieurs associations en faveur de soins complets dispensés par les sages-femmes et de leur rôle dans le cadre de la SDR des adolescents.

BASE DE CONNAISSANCES CONCERNANT LES NORMES, LES COMPÉTENCES ET LES OUTILS DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME

- Les outils de l'ICM, ses normes en matière de formation et de pratique, ses normes de soins, ses compétences et ses énoncés de position sont très utilisés, appréciés et instructifs pour les AM, et leur permettent de se tenir au courant des données les plus fiables et les plus récentes. Ce soutien permet de doter les AM des connaissances qui renforceront le travail et les compétences des sages-femmes.

PROGRÈS DANS LE RENFORCEMENT DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES ET DES ASSOCIATIONS ENTRE ELLES

- Le congrès triennal de l'ICM, les conférences régionales et les réunions régionales ont été appréciés et reconnus comme des éléments essentiels du soutien de l'ICM aux AM ainsi que pour promouvoir et faire progresser les sages-femmes en général.
- Les AM ont apprécié les efforts de « jumelage » pour promouvoir le mentorat, le partage des connaissances et renforcer le soutien entre les AM de différents pays.

CADRE DE BASE ET ACTUALISÉ POUR LA PROFESSION DE SAGE-FEMME

- L'ICM s'appuie depuis plus de dix ans sur un Cadre professionnel qui met en exergue les éléments fondamentaux de la profession. L'ICM fait également de grands progrès, grâce à l'éducation et à la sensibilisation, pour bien faire reconnaître la pratique sage-femme en tant que profession autonome et distincte des autres professions de santé, y compris des soins infirmiers.
- Le cadre a été un outil de plaidoyer important et efficace pendant de nombreuses années, dans la mesure où il a encouragé les partenaires, les donateurs et les associations à s'efforcer de mettre en œuvre les éléments du cadre tout en réclamant que les sages-femmes participent à la prise de décision.
- L'ICM a saisi l'occasion unique de tirer parti de sa vaste expérience et des contributions de ses membres très divers pour réévaluer le cadre professionnel et l'a actualisé afin de refléter une vision plus complète de l'égalité des sexes, de la continuité des soins, des compétences de base et de l'« environnement favorable » nécessaire pour que les sages-femmes puissent exercer efficacement.

PROJETS ET PARTENARIATS RÉUSSIS DANS LE DOMAINE DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME

- L'ICM a noué et tiré parti d'importants partenariats pour soutenir des projets dans les pays. Ces projets utilisent les ressources de base de l'ICM (p. ex. les compétences, les normes, les outils), enseignent de nouvelles compétences aux sages-femmes, renforcent les capacités des associations de sages-femmes locales, des gouvernements et des partenaires de développement pour faire progresser la profession de sage-femme dans les pays, et facilitent des partenariats mutuellement bénéfiques. Voici quelques exemples de ces projets :
 - Outil d'apprentissage numérique des compétences essentielles de l'ICM, une solution d'apprentissage numérique développée avec Laerdal pour la formation des sages-femmes, comprenant 50 séances pratiques pour acquérir les compétences essentielles de l'ICM.
 - Programmes des jeunes sages-femmes leaders et des Leaders exécutifs sages-femmes.
 - Partenariat avec Direct Relief pour soutenir les sages-femmes en situation de crise.
 - Partenariat avec des chercheurs, des praticiens, des partenaires, etc., pour développer des recherches et des publications fondées sur des données probantes concernant les maisons de naissance.
 - Partenariat avec Direct Relief pour développer davantage le Midwives' Hub en tant que centre de recherche et d'information sur les AM et les services de sage-femme dans les pays.

LEADERSHIP QUI INCLUT LES FEMMES ET FLEXIBILITÉ ORGANISATIONNELLE

- En tant qu'organisation dirigée et animée par des femmes, l'ICM est bien placée pour interroger les femmes et déterminer efficacement leurs priorités en matière de santé maternelle, reproductive et d'accouchement.
- Depuis plus de 100 ans, l'ICM offre un large éventail de connaissances, d'expériences et d'informations qui lui permettent de mieux s'adapter aux environnements changeants.

Faiblesses

N. B. S'il est essentiel d'accorder la priorité à la pérennité financière de l'ICM et à l'élargissement de ses ressources pour remédier à ces faiblesses, il est également important de faire des choix difficiles et des compromis, étant donné qu'il ne serait pas réaliste de s'attendre à ce que l'ICM réponde à tous les besoins de ses membres ou à toutes les attentes de ses partenaires. Il est également important de diversifier le financement de l'ICM, en particulier compte tenu du nouveau pilier concernant la préparation aux catastrophes climatiques et aux crises humanitaires.

TENSIONS POUR L'ICM ENTRE SON RÔLE DE RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES NATIONAUX ET DE PILOTE/MOBILISATEUR/RESPONSABLE DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LES PROGRAMMES NATIONAUX

- L'ICM n'a pas les capacités nécessaires et ne devrait pas nécessairement avoir pour mission de mettre en œuvre les programmes de pratique sage-femme dans tous ses pays membres.
 - L'ICM devrait envisager de définir clairement son rôle en matière de soutien et de mise en œuvre des programmes au niveau national, en soutenant les partenaires clés et en travaillant en collaboration avec eux. Elle doit préciser si son objectif est de tester des approches efficaces, puis de catalyser la mise à l'échelle des programmes de pratique sage-femme par les pays, les AM locales et d'autres partenaires tels que les autorités réglementaires, les établissements d'enseignement supérieur, les organisations de femmes, les ministères de la Santé et les associations professionnelles de santé concernées.
 - Documenter et diffuser les résultats et les enseignements à l'ensemble des communautés de la pratique sage-femme, de la santé mondiale et du développement est essentiel dans le cadre de ce rôle moteur, afin de combler le fossé entre les données probantes, le renforcement des capacités et les mesures à prendre pour faire progresser la profession de sage-femme et la qualité des soins.
 - Le fait d'être ouvert et honnête sur les limites de l'ICM et de soutenir et de mettre en exergue le travail d'autres partenaires contribuera à renforcer la cohésion pour les professionnels de la pratique sage-femme au niveau mondial.

PEU DE PLATEFORMES ET D'OUTILS NUMÉRIQUES POUR SOUTENIR LES EFFORTS DE L'ICM

- L'ICM devrait envisager de regrouper et d'organiser les supports/outils existants et nouveaux, etc., afin qu'ils soient clairement et facilement accessibles.
- Le système de gestion des connaissances et le site web de l'ICM doivent être mis à jour pour permettre un partage plus sophistiqué des ressources et des connaissances, y compris des

ressources consultables, des liens vers d'autres plateformes de connaissances et l'accès aux recherches en cours et aux dernières données probantes.

- Compte tenu des réalités engendrées par la pandémie de COVID-19 et du recours de plus en plus fréquent à des outils numériques/virtuels, l'ICM doit envisager des alternatives et des solutions numérisées pour la formation et la diffusion des connaissances (p. ex. des applications mobiles, des graphiques transférables d'un contexte à l'autre, etc.) en tenant compte des régions ou des AM qui ont des problèmes d'accessibilité.
- L'ICM devrait envisager d'actualiser son site web et ses activités de communication afin d'atteindre les partenaires mondiaux, les donateurs et les associations membres, de partager les données et les outils les plus récents et de s'aligner sur les changements et les évolutions des priorités de l'organisation ainsi que sur ceux qui se produisent dans l'ensemble du paysage mondial.

UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER ET DE COMMUNICATION PLUS SOLIDE QUI RELIE LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES, L'EXPERTISE PROGRAMMATIQUE ET LES BESOINS DES MEMBRES DE L'ICM EST NÉCESSAIRE

- L'ICM a conçu des campagnes de communication réussies et a une solide présence sur les réseaux sociaux et ces deux éléments ont contribué à sensibiliser le public. Cependant, l'ICM doit réfléchir à la manière d'améliorer son approche de plaidoyer et de communication, afin d'en tirer parti de manière plus stratégique pour améliorer les politiques et le financement en faveur des sages-femmes, ainsi que pour sensibiliser le public et établir un programme.
 - Une stratégie de plaidoyer et de communication plus complète s'alignera sur le plan stratégique de l'ICM et les programmes nationaux/mondiaux et les soutiendra, et s'appuiera sur des plans de travail annuels. Elle aura un ensemble d'objectifs ciblés qui détermineront les programmes, les politiques et le financement des sages-femmes.
 - Cela permettra à l'ICM de répondre aux besoins urgents avec une voix plus forte et plus unie, et d'être prête à saisir les nouvelles opportunités qui se présenteront, y compris dans les secteurs en rapport avec la pratique sage-femme (p. ex. la SDSR, les violences faites aux femmes, l'égalité des sexes, la justice sociale et raciale, etc.)
 - Les efforts de plaidoyer et de communication doivent également chercher à répondre aux mouvements d'opposition (p. ex. les mouvements contre l'égalité des sexes, les droits reproductifs et la justice raciale) aux niveaux sous-national, national et mondial et s'allier à des entités mondiales clés.
 - Une stratégie de plaidoyer et de communication solide aidera à attirer et à diversifier les partenariats et les flux de financement, en créant un mouvement plus large à la fois pour l'ICM et pour la profession de sage-femme en général.
 - Les efforts de plaidoyer et de communication doivent être considérés comme une stratégie transversale visant à soutenir et à guider tous les domaines stratégiques prioritaires de l'ICM, y compris la nouvelle priorité portant sur la préparation face aux catastrophes climatiques et aux crises humanitaires/d'urgence.
 - Les efforts de plaidoyer et de communication devraient préconiser que les sages-femmes soient présentes lors des réunions mondiales, dans les espaces de prise de décision et aux côtés des principaux donateurs et partenaires.

- L'ICM a peu soutenu le plaidoyer et la communication au niveau régional et national et elle devrait réfléchir à la façon dont elle pourrait mobiliser ses AM et les aider à utiliser le plaidoyer et la communication stratégiques pour faire progresser des objectifs mondiaux et nationaux spécifiques.
 - Dans l'enquête auprès des membres de 2021, de nombreuses AM ont désigné le plaidoyer et la communication comme une priorité. L'enquête a également révélé la nécessité de renforcer les capacités de plaidoyer et de communication des associations membres.
 - L'ICM doit se concentrer sur le développement des capacités de plaidoyer et de communication des AM pour réaliser une analyse du paysage politique et des stratégies politiques plus sophistiquées, afin de faire avancer les programmes, les politiques et le financement dans les pays, pour soutenir les sages-femmes.
 - L'ICM devrait recommander que les sages-femmes mettent en œuvre les innovations en matière de SMN et mettre en avant la rentabilité des soins dispensés par les sages-femmes face aux difficultés économiques, aux crises humanitaires, aux environnements fragiles et au changement climatique.
 - Il faut partager davantage d'expériences réussies dans le travail mené par l'ICM et se concentrer sur l'amplification des voix des AM.

LES AM ONT RÉCLAMÉ UN RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS ET UN PLUS GRAND SOUTIEN AU NIVEAU RÉGIONAL, UN MEILLEUR PARTAGE DES CONNAISSANCES ET UN PARTENARIAT ACCRU ENTRE LES AM

- Poursuivre les discussions actuelles sur le renforcement des AM, établir des liens entre les AM dans le cadre de l'approche régionale de l'ICM et avec des partenaires nationaux et régionaux constituera un élément essentiel pour soutenir la mission plus large de l'ICM.
 - Mettre à profit les conférences régionales et les réunions sous-régionales, les mécanismes et les stratégies pour soutenir et relier les AM à la fois au sein de la sphère de la pratique sage-femme et dans d'autres secteurs interdépendants (p. ex., la SDSR, etc.) au niveau régional, devrait faire partie du soutien (faciliter, connecter et mobiliser) fourni par l'ICM et contribuera à la diffusion des messages, des ressources et des informations de l'ICM.
- Les AM ont demandé plus de possibilités de jumelage avec d'autres AM afin de promouvoir le mentorat, le partage des connaissances et d'améliorer le soutien entre les AM de différents pays.
 - Cette idée de jumelage, ou d'associer des AM comparables ou partageant les mêmes idées pour favoriser le mentorat et le partage des connaissances, est actuellement une opportunité qui doit être élargie afin de favoriser une collaboration accrue dans la sphère de la pratique sage-femme. Ce processus peut également favoriser les meilleures pratiques pour assurer à l'avenir des postes de direction aux sages-femmes dans les six régions de l'ICM (p. ex., sages-femmes en chef)
 - Il est également important que l'ICM offre aux AM un espace où elles peuvent faire part de leurs besoins et demander de l'aide, créant ainsi une relation fondée sur l'équité.
 - L'ICM devrait mieux diffuser ses documents clés qui décrivent ce qu'elle apporte et ce qu'elle n'apporte pas aux associations membres. Cela réduirait la confusion et le nombre de demandes des AM qui ne relèvent pas de la compétence de l'ICM.

- Il faut nouer des contacts avec les médias et renforcer les capacités et les compétences des AM dans ce domaine.

LIMITATIONS EN MATIÈRE DE LANGUE ET DE TRADUCTION

- Bien que l'ICM fasse un effort concerté pour traduire autant que possible dans ses trois langues officielles (anglais, espagnol et français), elle ne répond pas actuellement aux divers besoins linguistiques de tous ses membres, et la traduction prend souvent longtemps.
 - Les considérations linguistiques et l'utilisation de services de traduction doivent être prioritaires lors de l'élaboration de matériel et de communications partagés avec les associations membres, y compris les bulletins d'information, les mises à jour, la recherche, les outils, etc. Ce service garantira un accès équitable aux connaissances et aux mises à jour et permettra à l'ICM de toucher un plus grand nombre de sages-femmes et d'AM dans des zones géographiques nouvelles et existantes.

CONTINUER À RENFORCER LE DÉPLOIEMENT DU CADRE PROFESSIONNEL ACTUALISÉ ET RÉVISÉ

- S'appuyer sur le cadre actualisé donnera à l'ICM la possibilité de présenter ce que font les sages-femmes, ce dont elles ont besoin pour bien faire leur travail et pourquoi elles sont essentielles à la réalisation des ODD et de la CSU ainsi qu'à un monde plus juste et plus sain.
 - L'ICM doit réclamer des politiques fondées sur des preuves alignées sur le cadre professionnel révisé, qui garantissent en particulier un environnement de travail favorable aux sages-femmes, y compris un financement adéquat pour la formation et les fournitures, une rémunération équitable, la disponibilité de fournitures et de matériel, l'égalité des sexes et des possibilités de leadership.
 - L'ICM doit veiller à ce que les associations parlent d'une même voix et plaident en faveur des besoins, des droits et du développement professionnel des sages-femmes et contribuent de manière significative à l'avancement continu et à la reconnaissance permanente du rôle unique des sages-femmes dans les soins de santé, au niveau mondial, national ainsi que dans leurs propres communautés.

Opportunités

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ, OUTILS NUMÉRIQUES ET RESSOURCES VIRTUELLES POUR LES SAGES-FEMMES

- Sur la base des enseignements tirés pendant la Covid-19, les pays investissent dans le renforcement des systèmes de santé (RSS), y compris dans la production, la distribution et la gestion de produits de base, les outils numériques et virtuels et le renforcement du personnel de santé.
 - L'ICM a la possibilité d'aider les pays et les partenaires à s'assurer que les investissements et les politiques en matière de RSS profitent aux sages-femmes, aux soins de pratique sage-femme, ainsi qu'aux femmes et aux nouveau-nés qu'elles servent.
 - L'ICM devrait mettre en évidence la rentabilité des soins dispensés par les sages-femmes face aux difficultés économiques, aux crises humanitaires, aux environnements fragiles et au changement climatique.

- L'ICM devrait tirer parti du mouvement pour élargir l'accès aux outils numériques et virtuels en donnant la priorité à ses propres outils numériques et virtuels pour l'éducation, la formation et le partage des connaissances.

LES SAGES-FEMMES ONT UN RÔLE ESSENTIEL À JOUER POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE (CSU) ET LES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION CHAQUE NOUVEAU-NÉ (ENAP) ET METTRE FIN À LA MORTALITÉ MATERNELLE ÉVITABLE (EPMM)

- L'ICM devrait définir un processus simplifié pour travailler en collaboration/partenariat avec d'autres entités internationales (p. ex. l'UNFPA, l'OMS. etc.) afin que les lignes directrices et les cadres mondiaux (comme l'ENAP/EPMM, etc.) soient uniformisés et simplifiés afin d'éviter la duplication et la confusion dans l'ensemble du secteur.
- La CSU et l'ENAP/EPMM bénéficient d'un élan important, tant au niveau mondial qu'au niveau des pays. Plusieurs engagements mondiaux reconnaissent que les ressources humaines dans le secteur de la santé sont une composante essentielle de la CSU, notamment la CSU2030, les ODD et le Plan d'action global pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous. Ces engagements donnent à l'ICM l'occasion de plaider pour le rôle essentiel des sages-femmes dans la réalisation de la CSU.
 - L'ICM a la possibilité de soutenir ses AM et d'autres parties prenantes au niveau national en apportant des preuves qui relient les soins de pratique sage-femme de qualité et respectueux à la réalisation de la CSU et de l'ENAP/EPMM, afin que les politiques nationales et les plans stratégiques du secteur de la santé du pays incluent les sages-femmes et soutiennent les services qu'elles dispensent.
 - L'ICM devrait également réfléchir à la manière dont elle peut joindre sa « voix » à celle de mouvements plus larges et de partenaires qui plaident en faveur du renforcement du personnel de santé et des investissements à grande échelle (p. ex. la Coalition des travailleurs de santé de première ligne, le Département du personnel de santé de l'OMS et IntraHealth), tout en maintenant fermement que la pratique sage-femme est une profession unique et autonome.
 - Tirer parti des discussions et des groupes de travail techniques axés sur l'amélioration de la qualité des soins (p. ex. le réseau de l'OMS sur la qualité des soins et les réseaux nationaux sur la qualité des soins, STAGE Midwifery) est utile pour défendre le modèle de soins prodigués par les sages-femmes.
 - L'ICM devrait étudier sa stratégie pour encourager la collaboration du secteur privé, c'est-à-dire comment les sages-femmes peuvent-elles être financées/mobilisées pour fournir les services et produits développés par le secteur privé.

ADHÉSION ET LEADERSHIP AU NIVEAU NATIONAL

- À l'échelle mondiale, on insiste beaucoup sur l'engagement et l'autonomisation de la société civile au niveau des pays pour tenir les gouvernements responsables de la fourniture de services de santé de qualité (p. ex. le Plan d'action global pour permettre à tous de vivre en bonne santé dirigé par l'OMS) et encourager l'adhésion des pays et un investissement intérieur supérieur dans la santé. Les ONG internationales ont ainsi l'occasion de renforcer les capacités des partenaires locaux à défendre les questions de santé essentielles auprès de leurs gouvernements.

- Le moment est venu pour l'ICM de donner la priorité au renforcement du leadership de la pratique sage-femme dans les pays (p. ex. Sages-femmes en chef au ministère de la Santé) et de renforcer la capacité des AM en tant qu'experts techniques capables de participer aux groupes de travail techniques dirigés par le gouvernement et aux plateformes des partenaires du développement. Les responsables de la pratique sage-femme doivent être aptes à défendre la cause de la profession et à fournir des preuves afin de garantir que les décisions en matière de politique de santé et de financement donnent la priorité à un environnement favorable aux sages-femmes et à la continuité des soins.

ÉGALITÉ DES SEXES, DROITS DES FEMMES, SANTÉ DES ADOLESCENTS, JUSTICE EN MATIÈRE DE PROCRÉATION ET AUTONOMISATION

- Forte de l'attention externe récemment portée à la santé maternelle et à la profession de sage-femme par ces principaux partenaires (p. ex. Goalkeepers), l'ICM devrait se servir de sa réputation et de son expertise de longue date pour mettre en évidence le pouvoir du leadership féminin dans le domaine de la santé, souligner le rôle important que jouent les sages-femmes dans la réalisation des objectifs de santé et l'égalité des sexes au niveau mondial, et faire pression pour que davantage de sages-femmes occupent des postes de direction.
- Dans le cadre professionnel des sages-femmes, l'ICM devrait inclure une formation spéciale pour les sages-femmes dispensant des soins aux adolescents (y compris la SDR des adolescents) ou évaluer certaines des lacunes dans la formation des sages-femmes en matière de santé et de bien-être des adolescents.
- L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été considérées comme essentielles pour atteindre les ODD, et les questions de genre et de santé font l'objet d'une attention croissante (p. ex. Equal Measures 2030, plateforme pour l'équité femmes-hommes de l'OMS, Plan d'action mondial pour la santé et le bien-être, CIPD+25, Pékin+25, Forum Génération Égalité).
 - L'ICM devrait profiter de cette dynamique pour élargir le groupe des défenseurs et des partisans de la pratique sage-femme au niveau mondial, en positionnant l'accès à une sage-femme (éduquée et formée selon les normes internationales) comme relevant des droits des femmes, et en soulevant les questions de justice reproductive et d'égalité des sexes au sein du personnel de santé, avec les femmes et les défenseurs des droits des femmes.

TIRER PARTI DU PLAIDOYER, DES DONNÉES PROBANTES ET DES MOMENTS DE RENCONTRE POUR LA PRATIQUE SAGE-FEMME

- C'est un moment déterminant pour promouvoir la pratique sage-femme au niveau national et mondial.
- L'ICM devrait fournir une formation en plaidoyer aux AM pour les aider à tirer parti des données nationales et des données probantes internationales mentionnées dans le rapport sur l'État de la pratique de sage-femme dans le monde (SoWMy) afin de définir et de faire progresser les objectifs nationaux et infranationaux visant à améliorer et à développer la pratique sage-femme dans leur pays.
- L'ICM devrait profiter de son partenariat avec la campagne PUSH pour se concerter et nouer des relations avec un large éventail de parties prenantes (au-delà des sages-femmes) pour obtenir leur contribution et leur adhésion en faveur d'actions concrètes en vue d'atteindre des objectifs communs.

Menaces

CRISES HUMANITAIRES/SITUATIONS DE FRAGILITÉ ET CRISES ENVIRONNEMENTALES/CLIMATIQUES

- On s'attend à ce que le manque d'accès aux services essentiels en raison de crises humanitaires, de catastrophes climatiques, de blocages politiques et autres et de restrictions de voyage conduise à une augmentation de la mortalité maternelle et néonatale. Le maintien des services essentiels pour les femmes et les nouveau-nés, en particulier les soins dispensés par les sages-femmes, sera essentiel, mais difficile.
- La multiplication des catastrophes climatiques et des crises humanitaires peut également affecter les moments clés de rassemblement et d'établissement de stratégies – tels que le Congrès triennal, les rassemblements mondiaux, etc. – qui constituent des sources essentielles de partage des connaissances, de mise en réseau et de collaboration pour les membres et les partenaires de l'ICM, et parfois, comme c'est le cas pour le congrès triennal, une source essentielle de revenus pour l'organisation.
- En outre, il est important de reconnaître que les pandémies futures et les crises humanitaires, environnementales et politiques actuelles et émergentes continueront à avoir un effet néfaste sur l'accès à la santé reproductive, maternelle et néonatale et ses résultats.
- L'ICM, en collaboration avec ses partenaires, doit continuer à plaider pour le maintien et l'investissement dans les services essentiels de SSRMNA, et plus spécifiquement sur les soins dispensés par les sages-femmes.
- L'ICM pourrait travailler avec des sages-femmes et des partenaires pour préparer un document sur les meilleures pratiques en matière d'adaptation aux crises climatiques et humanitaires et de plaidoyer sur ce sujet.
- L'ICM doit s'employer à impliquer les sages-femmes et les AM et à travailler en collaboration avec ses partenaires pour développer et organiser des normes pour les soins prodigués par les sages-femmes en cas de crise (p. ex. ce que doivent contenir les kits d'urgence, comment les gouvernements nationaux doivent-ils préparer les sages-femmes, quelles sont les formations nécessaires, etc.)

ESPACE SANITAIRE MONDIAL SURCHARGÉ ET RESSOURCES SANITAIRES MONDIALES EN DIMINUTION

- Le paysage sanitaire n'a jamais compté autant d'acteurs concurrents : entrepreneurs, entreprises technologiques, entreprises sociales et secteur privé.
- L'aide à la SRMNI a chuté de 6 %, passant de 16,7 milliards de dollars (en dollars constants de 2018) en 2017 à 15,6 milliards de dollars en 2018, et n'a augmenté que de 2 % en 2019, pour atteindre 15,9 milliards de dollars. Au cours de la même période, l'aide totale pour tous les secteurs est passée de 262 milliards de dollars en 2017 à 267 milliards de dollars en 2018 (2 %),

puis à nouveau à 273 milliards de dollars en 2019, ce qui indique une baisse de la priorité accordée à la SRMNI³².

- L'ICM est la seule association professionnelle de sages-femmes et la seule organisation qui se concentre exclusivement sur l'avancement de la pratique sage-femme dans le monde.
 - Pour rester pertinente, l'ICM devra suivre le rythme des progrès numériques et explorer les moyens de tirer parti de partenariats avec le secteur privé (p. ex. partenariats régionaux dans le domaine des télécommunications pour développer des applications mobiles, etc.)
 - L'ICM devra également continuer à défendre la cause des sages-femmes et à présenter des arguments fondés sur des preuves démontrant qu'elles représentent un investissement intelligent pour les donateurs et les gouvernements des pays.

INCERTITUDES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

- L'ICM et ses membres ont des besoins nombreux et complexes, et la Confédération a des difficultés à maintenir un financement durable.
- Étant donné que les ressources mondiales pour la santé maternelle et la santé et le développement en général sont limitées, et que les donateurs ont tendance à réorienter les ressources vers le Sud global, l'ICM doit envisager des modèles créatifs pour assurer sa durabilité.
- L'ICM devrait poursuivre sa stratégie de mobilisation des ressources afin de tirer parti du plaidoyer et de la communication, élargir les relations et les contacts avec les donateurs, et explorer d'autres possibilités de partenariat en dehors de la communauté des sages-femmes, y compris l'élargissement des partenaires de l'ICM au secteur privé ; et proposer des directives claires spécifiques aux différents donateurs et flux de financement pour soutenir la croissance et la durabilité de l'ICM conformément à sa nouvelle orientation stratégique. Cela pourra nécessiter de rechercher de nouveaux donateurs dans les secteurs humanitaires et climatiques.

CONFUSION AU SUJET DES RÔLES DE L'ICM PAR RAPPORT À D'AUTRES PARTENAIRES MONDIAUX

- Pour les parties prenantes en dehors de l'ICM et de la communauté des sages-femmes, y compris au niveau mondial et national, il existe une confusion permanente sur les rôles de l'ICM par rapport à d'autres agences mondiales également axées sur l'établissement de normes et le renforcement des capacités, en particulier l'OMS et l'UNFPA.
 - L'ICM devrait tirer parti des partenariats existants avec les principaux acteurs et définir et partager clairement les rôles et responsabilités de chaque entité afin de progresser vers des objectifs communs (p. ex. l'OMS, l'UNFPA, etc.)
- Dans toutes les associations de professionnels de la santé, des dynamiques de pouvoir sont en jeu : sages-femmes, travailleurs de la santé communautaire, pédiatres, etc., et l'ICM doit s'assurer que les sages-femmes bénéficient de la même crédibilité et du même respect que les autres professionnels de la santé.

³² Pitt C, Bath D, Binyaruka P, Borghi J, Martinez-Alvarez M. Falling aid for reproductive, maternal, newborn and child health in the lead-up to the COVID-19 pandemic. *BMJ Glob Health*. 2021 Jun;6(6):e006089. doi : 10.1136/bmjgh-2021-006089. PMID: 34108147 ; PMID : PMC8190982.

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION DES SAGES-FEMMES ET NOMBRE LIMITÉ DE SAGES-FEMMES OCCUPANT DES POSTES DE DIRECTION

- Dans le monde entier, il est urgent d'attirer et d'assurer la prochaine génération de sages-femmes afin de combler le vide créé par le départ en retraite des sages-femmes d'un certain âge. On s'inquiète également du fait qu'il n'y ait pas assez de sages-femmes à des postes de décision et de leadership dans les établissements, au niveau sous-national, national et mondial.
 - L'ICM devrait chercher à atteindre des personnes plus jeunes intéressées par le métier de sage-femme. Pour ce faire, il serait possible d'envisager un plaidoyer ciblé (comme la campagne PUSH), en utilisant les AM existantes, les associations connectées et les nouveaux partenaires dans le domaine de la santé pour faire passer le message.
 - L'ICM devrait également fournir un soutien ciblé aux sages-femmes qui travaillent déjà sur le terrain, y compris sous forme de mentorat, d'opportunités de formation, etc. Ce processus et ce soutien aideraient également les sages-femmes à éviter l'épuisement professionnel et pourraient contribuer à augmenter les taux de rétention.
 - En offrant une formation au leadership spécifique à la pratique sage-femme, l'ICM peut contribuer à soutenir toutes les sages-femmes, les encourager à assumer des rôles de direction et à réclamer qu'elles participent à la prise de décision, créant ainsi une profession plus équitable entre les sexes.